



Jaquier Armand, Wickramasingam Kirthana

Augmenter le nombre d'engagements de personnes en réinsertion à l'Etat

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 03.11.21

DFIN

Dépôt

Les personnes en réinsertion ne retrouvent que difficilement le chemin d'une activité lucrative stable. Avec près de 18 000 collaborateurs et collaboratrices, sans compter encore les entreprises privées ou publiques affiliées à l'Etat, nous estimons que ce dernier a un rôle important à jouer à ce titre, pour permettre ensuite à ces personnes de retrouver, à l'Etat ou ailleurs, un emploi stable.

Il faut garder à l'esprit aussi que chaque personne en réinsertion qui sera engagée, permettra simultanément dans beaucoup de cas de diminuer la charge de l'aide sociale et de la dépendance financière à l'Etat ou aux communes.

Nous demandons dès lors au Conseil d'Etat :

1. Combien de personnes en situation de réinsertion professionnelle « AI, chômage, aide sociale, maladie de longue durée, accident », l'Etat de Fribourg engage-t-il par année ? Ceci selon les catégories indiquées.
2. Avec quel type de contrat ces personnes sont-elles engagées ?
3. Quelle est la durée moyenne de ces engagements ?
4. Existe-t-il une comparaison intercantonale ? Si oui, où se situe le canton de Fribourg ?
5. Quelles sont les mesures que l'Etat a mis sur pied afin de favoriser l'insertion, à savoir quels programmes, quels stages, quelles formations pratiques et quelles formations théoriques ?

—